

Nom :

Prénom :

Classe : Suivi PPRE n° 20 / 20

Le PPRE suppose un travail stratégique visant à sélectionner un nombre limité d'objectifs réalistes, considérés volontairement comme prioritaires.

(cf rapport de l'inspection générale n°2005\_048 de juin 2006)

Evaluation diagnostique (synthèse)/observations / conseil de cycle		
Socle commun	Points d'appui (réussites)	Difficultés rencontrées
Compétence 1 <b>Maîtrise de la langue française</b>		
Compétence 3A <b>Principaux éléments de mathématiques</b>		
Compétences 6 & 7 <b>Attitude et comportement scolaires</b>		

Choix opérés et mise en œuvre	
Compétence retenue parmi les difficultés rencontrées en réf. aux programmes et objectifs visés pour acquérir cette compétence	Modalités, lien entre l'aide et le quotidien de la classe (réinvestissement, outils de l'élève, préparations en amont....)
	Dans la classe :
	A l'école :
	En APC :
	Aide spécialisée (E-G): * Cf. fiche-navette
	Stage de remise à niveau (SRAN) :
Autres (à la maison, aide extérieure éventuelle...) :	

\*Surligner les compétences retenues

Date et signature :

Echéancier envisagé : PPRE mis en œuvre du

au

de l'élève

des parents

de l'enseignant

du directeur

Bilan du PPRE (progrès réalisés)	Suite envisagée
	arrêt   poursuite   aménagement

